



Useldange, le 26 juin 2026

N/Réf.: 26/794 SD-ms

Concerne: **Réunion du comité de la DEA du 16 juillet 2026.**

Transmis aux bourgmestres des communes membres de la DEA (Distribution d'Eau des Ardennes), conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Le secrétaire de la DEA,

(Serge *DRAUT*)





N/Réf.: 261778 B-sd
 Objet: Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 26 juin 2026

CONVOCAION

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Useldange,
jeudi, le 16 juillet 2026, à 09.30 heures,
au centre administratif de la DEA,
18, rue de Schandel, L-8707.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,


 (PAUL Y Charles)

Le Secrétaire,


 (DRAUT Serge)



Annexes : Les pièces à l'appui du point 3 de l'ordre du jour.
 Les informations concernant l'organigramme, les affaires du personnel, les actes notariés, ainsi que le compromis et les conventions vous parviendront par courrier électronique.

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 16 juillet 2026

Séance à huis clos

- 1° Affaires du personnel.
 - a. Démission d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 du service électrique de la DEA [poste F 40];
 - b. Nominatoin d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 du service informatique de la DEA [poste F 15];
 - c. Promotion d'un fonctionnaire communal de la rubrique « administration générale » au niveau supérieur de la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe attributions particulières [dans le grade 15].

Séance publique

- 2° Fixation du salaire d'un salarié intellectuel de la DEA.
- 3° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 7 mai 2026.
- 4° Approbation de divers actes notariés.
- 5° Organigramme :
 - a. Suppression du poste de salarié intellectuel Si 16 créé pour le service informatique par le comité en date du 7 mai 2026 ;
 - b. Permutation de tous les postes de fonctionnaires communaux de la rubrique « administration générale » de la catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe attributions particulières d'artisan en postes de fonctionnaires communaux de la rubrique « administration générale » de la catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe technique.
- 6° Approbation d'une convention entre la DEA et Ardenne & Gaume.
- 7° Approbation d'une convention entre la DEA et l'AC de Clenvaux.
- 8° Approbation d'un compromis de vente entre la DEA et la commune du Lac de la Haute-Sûre.
- 9° Projets :
 - a. 26410 « Aménagement de places de stationnement supplémentaires à Useldange » - vote du projet et du devis.
- 10° Fixation du local de réunion pour la prochaine réunion du comité de la DEA.
